

19 février 2013

13.321

**Question du groupe socialiste****Qui sont les 22 emplois transférés à HNe?**

Dans le protocole d'accord joint au communiqué de presse du Conseil d'Etat suite à l'échec de la tentative de médiation dans le conflit de La Providence, il est stipulé que des emplois seront transférés de La Providence à HNe, dans le cadre de la reprise de l'Hôpital par le groupe Genolier. Nous avons appris par la suite que ces emplois étaient au nombre de 22 (sans savoir d'ailleurs s'il s'agit de personnes ou d'EPT). Or, il se trouve que les grévistes licenciés de La Providence sont également au nombre de 22. De là, nous nous demandons s'il s'agit des mêmes personnes et si nous devons donc comprendre que les grévistes licenciés seront intégrés à HNe. Si tel ne devait pas être le cas, nous souhaitons savoir de qui il s'agit, de quels postes et, de toute manière, s'il s'agit de personnes ou d'EPT. Subsidiairement, nous souhaitons également savoir si HNe était au courant de cette reprise de personnel.

Signataires: B. Hurni, S. Locatelli, M. Docourt Ducommun et T. Huguenin-Elie.